

Séance du conseil communal du 7 janvier 2011

Présents:

Francine Colling-Kahn (CSV), bourgmestre, Mike Hagen (LSAP), Romain Reitz (CSV), échevins, Gilles Baum (DP), Jean Boden (CSV), John Breden (LSAP), Jos Greischer (Déi Gréng), Jutta Kanstein-Bothe (CSV), François Ries (DP), Irène Schmitt (Déi Gréng), Roland Weis (DP), conseillers.

01. Informations au conseil communal.

02. Démissions et nominations de membres de commissions consultatives.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'accepter la démission de Jhemp Ernzen en tant que membre de la commission des sports et de procéder à la nomination de Jutta Kanstein comme nouveau membre au sein de cette commission.

03. Fixation du nombre des emplois des différentes fonctions du cadre fermé.

Le conseil communal décide à l'unanimité de fixer le nombre des emplois des différentes fonctions du cadre fermé prévu pour les diverses carrières.

04. Allocation d'un subside.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'allouer un subside extraordinaire de 3.600.-€ à l'association « Les Amis du Château a.s.b.l. » pour l'organisation du concert du 6 février 2011 dans le cadre du Festival de Musique au château de Bourglinster en 2011.

05. Confirmation de la décision du conseil communal prise dans sa séance du 31 juillet 2010 concernant la nomination de trois membres représentant la commune au conseil d'administration de l'office social commun des communes de Betzdorf, Junglinster et Niederanven, dénommé Centrest.

Dans sa séance du 31 juillet 2010 le conseil communal a nommé Claudine Colbach, Sylvie Sylvestre-Elter et Danielle Weber comme membres représentant la commune de Junglinster au conseil d'administration de l'office social commun des communes de Betzdorf, Junglinster et Niederanven, dénommé Centrest. Considérant que cette désignation a été opérée avant l'entrée en vigueur de la nouvelle législation sur l'aide sociale et que la Ministre de la Famille et de l'Intégration et le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région ont recommandé aux conseils communaux, pour des raisons de sécurité juridique, de confirmer leurs décisions antérieures, le conseil communal décide avec six voix de confirmer sa décision prise dans sa séance du 31 juillet 2010. (Les conseillers Gilles Baum, Jos Greischer, François Ries, Roland Weis et Irène Schmitt ont refusé de participer au vote)

06. Approbation du budget rectifié 2010 de l'office social de la commune de Junglinster.

Le conseil communal approuve à l'unanimité le budget rectifié de l'exercice 2010 de l'office social.

07. Approbation du budget 2011 de l'office social du Centrest.

Le conseil communal approuve à l'unanimité le budget de l'exercice 2011 de l'office social du Centrest.

08. Divers et questions au collège échevinal.